

# UrbaSite Mont-Blanc

Association pour une **Urbanisation** équilibrée et la préservation du **Site** de la haute vallée Arve-Mont-Blanc



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 21 AVRIL

Nous étions 26 présents à la réunion d'UrbaSite, lundi 21 avril., dans une soirée-buffet canadien qui fut chaleureuse et animée.

16 adhérents d'UrbaSite, 10 sympathisants

14 résidents principaux, 12 résidents secondaires (dont 11 adhérents)

8 personnes engagées dans des instances locales (Best Mont-Blanc) et dans des groupes issus des listes candidates (Chamonix 2008 et J'aime Cham).

### 1. Relations avec les mairies de la haute-vallée de l'Arve

Les mairies de Servoz et de Vallorcine se sont excusées de ne pas pouvoir venir, mais les contacts sont positifs.

Le thème de l'intercommunalité semble avancer, avec la nomination du maire des Houches Patrick Dole comme président du nouveau SIVOM du Pays du Mont-Blanc.

La réponse du maire de Chamonix Eric Fournier à l'invitation est retransmise par Isabelle Madesclaire. Unanimement il a été regretté que la mairie ne soit pas représentée par un ou des représentants élus, notamment de la majorité, à titre d'observateurs bienveillants.

Mais la proposition de rendez-vous associée à la réponse est très bien perçue, nous prendrons contact avec Eric Fournier en ce sens. Nous demanderons aux 4 maires qu'ils désignent un élu référent pour notre association.

### 2. Rôle d'UrbaSite

L'intérêt des études des PLU et de la réflexion sur l'urbanisation à terme est surtout souligné par les résidents secondaires présents, comme un rôle spécifique d'UrbaSite lié à l'expertise en urbanisme de la présidente.

Une demande émerge de la part des chamoniards présents pour qu'UrbaSite puisse inciter et coordonner des initiatives de concertation autour des préoccupations principales des habitants.

### 3. Formes de concertation

La discussion, informelle et conviviale, se porte sur les formes de concertation qu'il serait possible d'envisager. IM indique deux formes de concertation qu'elle connaît par expérience :

- 1ère forme descendante

Une concertation institutionnelle organisée par les pouvoirs élus avec les représentants des principaux acteurs, par ex le CLD Conseil Locaux de Développement, voir le lien [http://www.drome.equipement.gouv.fr/article.php3?id\\_article=693](http://www.drome.equipement.gouv.fr/article.php3?id_article=693)

Le CLD peut fournir des avis, sur saisine des instances élues, ou par autosaisine.

Vu l'ampleur, ce type de Conseil paraît adapté pour un ensemble de communes.

- 2ème forme ascendante

une concertation de proximité entre la municipalité et les habitants, dans l'esprit de la démocratie participative, reliant le local au global. Lieu privilégié de la réflexion entre habitants, ces conseils, ou comités de village, sont animés par des habitants bénévoles qui veillent au "vivre ensemble" et au bon esprit des échanges. Ces conseils peuvent émettre des vœux pour le conseil municipal, organiser les fêtes de quartier, et ce sont des viviers d'idées et de propositions.

#### **4. Actions proposées**

Les deux formes de concertation s'emboîtent et se complètent.

On propose de les conjuguer :

##### **1. Démarrer un ou deux groupes locaux de participation de proximité.**

On propose en priorité le **secteur des Bossons**, où une association locale est active, et où des enjeux importants sont en cours. Cela nourrit le comité de village. Les membres d'UrbaSite peuvent participer en soutien et en appui.

##### **2. Inciter à la création de groupes thématiques de concertation ou de réflexion citoyenne**

Les groupes de concertation doivent fonctionner avec les institutions et les acteurs locaux, toujours définis par la mairie. La proposition, qui émane d'Alain Felley, à titre de président de Best Mont-Blanc, est retenue pour les thèmes prioritaires du logement et des transports.

Nous ferons pour UrbaSite une proposition en ce sens aux maires, notamment au maire de Chamonix Eric Fournier.

Des solutions innovantes pourraient y être discutées, comme par exemple le maintien des logements libérés par les primo-accédants dans le parc locatif à offrir aux plus jeunes, au lieu de les laisser partir en résidences secondaires (une habitante).

#### **Conclusion**

L'association a été créée par des résidents secondaires, mais aujourd'hui elle doit être prise en mains par les habitants eux-mêmes.

On appelle fortement à l'adhésion à UrbaSite des habitants de la haute vallée, comme à l'engagement dans l'équipe qui anime l'association.

Nos échanges montrent la richesse de la complémentarité entre résidents permanents et secondaires.